Budget rectificatif 2/2003: état général des recettes

2003/2103(BUD) - 16/06/2003 - Projet de budget du Conseil

En date du 15 mai 2003, la Commission a transmis au Conseil un avant-projet de budget rectificatif (APBR) n° 3 pour l'exercice 2003 concernant la budgétisation de l'excédent budgétaire 2002 qui s'élève à 7.413.481.988,34 EUR et dont une partie avait déjà été inscrite au budget 2003 (1 milliard EUR). En date du 16 juin 2003, le Conseil a établi le projet de budget rectificatif nº 3 pour l'exercice en question en modifiant la proposition de la Commission de façon à tenir compte des financements qui n'avaient pas été retenus au titre des projets de budgets rectificatifs nº1 et 2 (soit 10,350 mios EUR). Suivant ce projet de budget rectificatif nº 3 pour l'exercice 2003, le total des dépenses du budget 2003 s'élève à 97.502.937.098 EUR.